

destinées à contrôler l'exactitude des déductions, s'est révélé particulièrement utile lorsqu'il s'est agi de choisir des emplacements au cours de la construction de lignes de défense dans le Nord.

A la demande du Service de la défense civile, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, la Division étudie méthodiquement les quartiers industriels, commerciaux et d'habitations des grandes villes canadiennes, en fonction des besoins de la défense civile. Plusieurs de ces études sont terminées.

Tous les domaines de la cartographie canadienne accusent de remarquables progrès, mais lourde est la tâche que le ministère des Mines et des Relevés techniques devra accomplir en vue d'établir les diverses cartes et cartes marines requises pour mettre en valeur les riches ressources naturelles du pays. Cela est vrai surtout du grand Nord, dont on s'occupe de plus en plus depuis quelques années. Si l'on veut mener à bien la plus grande partie de cette tâche au cours de la présente génération, on devra s'appliquer à renouveler sans cesse les méthodes de cartographie. Pour se rendre compte de l'ampleur des besoins, il n'est qu'à voir l'allure rapide qu'a prise de nos jours l'essor industriel du Canada.

LA DIVISION DES FORÊTS, MINISTÈRE DU NORD CANADIEN ET DES RESSOURCES NATIONALES*

La Division des forêts du ministère fédéral du Nord canadien et des Ressources nationales ces dernières années a fait grand usage de la photographie aérienne pour cartographier les étendues boisées du pays. En vertu de la loi sur les forêts du Canada, le gouvernement fédéral offre une assistance financière aux provinces afin de les aider à dresser un inventaire de leurs ressources forestières au moyen de la photographie aérienne et de pouvoir ainsi établir un inventaire national des forêts. Les renseignements tirés de photographies aériennes sont rattachés aux travaux faits au sol en vue de trouver de nouvelles techniques d'estimation de la valeur du bois. On poursuit les recherches portant sur les méthodes de mesurer l'image des arbres et de leur ombre pour déterminer leur hauteur, la largeur de leur cime et la densité de leur dôme ainsi que d'autres détails fournis par des photographies prises en différentes saisons de l'année et dans diverses conditions. On étudie aussi l'emploi de la photographie à grande échelle d'étendues témoin ainsi que l'identification des essences et des sous-classes. La construction des appareils de photogrammétrie et d'autres appareils scientifiques comprend les appareils intervenant dans la photographie trimétrigone aérienne des forêts, méthode qui fournit le maximum de renseignements au moindre coût, et le calculateur de la hauteur des ombres, qui aide à déterminer la hauteur des arbres d'après les ombres paraissant sur les photographies aériennes.

PARTIE II.—TERRES

Section 1.—Ressources

Le tableau I donne les renseignements disponibles à l'heure actuelle au sujet des vastes ressources terrestres du Canada et classe les terres selon qu'elles sont agricoles et occupées, boisées ou "d'autre" catégorie, cette dernière comprenant les terres urbaines, les tracés de route, l'herbe, la brousse et toutes les terres incultes telles que les muskegs, les marais et le roc. Des levés géologiques poursuivis à l'heure actuelle par le ministère de l'Agriculture permettront dans l'avenir d'estimer l'étendue de terre arable que possède le Canada et, à mesure que seront terminés les inventaires poursuivis par les provinces, des renseignements supplémentaires concernant les terres actuellement non boisées mais improductives du point de vue de l'agriculture seront disponibles. La Division des forêts du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales évalue à environ 44 p. 100 l'étendue des terres boisées du Canada et, selon le recensement de 1951, moins de 8 p. 100 des terres sont comprises dans les terres agricoles occupées. Une grande partie des 1,738,986 milles carrés des terres "d'autre" catégorie se trouve dans le Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest dont l'étendue terrestre conjointe est de 1,458,784 milles carrés. Les terres agricoles occupées de ces Territoires sont pratiquement inexistantes et on estime à 275,800 milles carrés la superficie des terres boisées.

* Rédigé par H. E. Seely, Section des inventaires forestiers, Division des forêts, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.